

## **TEAM LAURENTUS AUTOSPORT**

---

COURSES DE TONDEUSES AUTOPORTEES.  
POURSUITE et GRAND PRIX

### **REGLEMENT TECHNIQUE 20/04/2017**

---

#### **CATEGORIE GP-1**

---

#### **MACHINES.**

Sont autorisées seulement les tondeuses à gazon autoportées à direction à volant (*pommeau interdit*)

Interdit aux micros tracteurs.

Capot moteur obligatoire.

Dépose obligatoire de tout élément de coupe lame ou broyeur.

Aucune pièce mobile apparente (*ex : les poulies apparentes devront êtres équipées de carters*).

**Seuls les renforts par soudure sur pièces d'origine sont autorisés.**

**Les trains roulants devront restés d'origine.**

**La machine devra être pourvue d'un coupe circuit à arrachement homologué, façon Quad ou jet-ski .(Photo-2)**

Réservoir d'essence d'origine avec bouchon étanche.

Les repose pieds devront empêcher le passage des jambes du pilote sous les roues arrière.

Des barres anti-encastrement, non saillantes sont obligatoires, ainsi que des barres de protection latérales. (*Voir plans Photo - 4*)

**Les batteries devront êtres solidement fixées dans l'emplacement d'origine**, et coiffées d'un bac qui empêche, en cas de retournement, l'acide de se répandre et d'atteindre le pilote.

**Batteries gel** : Le bac étanche n'est pas obligatoire pour les batteries au gel, seule l'isolation de la borne positif reste obligatoire.

**Les parties en verre** devront être soit scotchées soit démontées  
(ex : phares)

**Trains roulants** : **ORIGINE**

Pneus de tondeuses obligatoires. (*Pneus agraires interdits*)

**Les pare-chocs** ne devront pas dépasser 80% de la largeur des voies. Aucun autre élément ne devra dépasser du périmètre de la machine. Tous les angles saillants devront être protégés.  
(*Photo-3*)

#### **MOTEURS:**

Type de moteurs, **monocylindre de tondeuse** atmosphérique essence. Emplacement d'origine sur le châssis

**CARBURATEUR ET ALLUMAGE D'ORIGINE.**

**Echappement Maxi 105.DB.** Un contrôle sonore (Accélération MAXI) sera effectué avant et pendant la course.

Echappement libre interdit

L'échappement devra être conservé à son emplacement d'origine.

**Transmission:** d'origine obligatoire

***Modifications des rapports de poulies libres***

Système de freinage d'origine en état de fonctionnement obligatoire.

Toutes les machines devront être équipées d'un **accélérateur à rappel automatique** (*sans pression physique sur la commande d'accélérateur le moteur doit tourner au ralenti*).

**STANDS** : 1 Stand de 3m de façade et jusqu'à 6m. de profond par ÉQUIPE de 1 à 4 machines .**Seule les personnes badgées** auront accès au stands **sous peine de pénalité.** ( *Pilotes & 2 mécaniciens par machine*)

Les ravitaillements et la mécanique devront s'effectuer seulement dans l'emplacement réservé à cet effet, à l'intérieur du stand, moteur coupé et sur une bâche plastique apportée par chaque équipage (environ 4M<sup>2</sup> par machine).

Le ravitaillement sous pression ou par derrick à hauteur est interdit.

La présence d'un extincteur 4 Kg mini adapté aux feux d'hydrocarbure par Stand est obligatoire.

***On ne fume pas dans les stands, ni dans le parc d'assistance***

***SOUDEGE INTERDIT SUR TOUT LE TERRAIN.***

Une Aire de Soudure Sécurisée et balisée sera mise a disposition des assistances.

***A mettre obligatoirement en application.***

***1- Les capots doivent êtres fixés solidement***



*Photo-1*

***2- Les angles et tôles saillantes doivent êtres protégés.***

**3- Coupe circuit type Quad ou Jet-Ski**  
**Avec lanière attachée au poignet Obligatoire**



**Photo-2**



Les pare-chocs ne doivent pas dépasser 80% de la largeur des voies  
Leurs fixations doivent être reprises solidement sur le châssis..

**Photo-3**



Pare-chocs et barres anti-encastrement au niveau de l'axe des roues

**Photo-4**

***L'organisateur peut à tous moment modifier ce règlement par additif.***